

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06248
Numéro SIREN : 345 039 416
Nom ou dénomination : ORANGE BUSINESS SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2021 sous le numéro de dépôt 18087



Orange Business Services

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Orange Business Services

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Orange Business Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orange Business Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.1.3 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels expose les principes et les méthodes comptables relatifs à l'approche retenue par votre société pour l'évaluation de la valeur d'utilité de ces actifs.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue par votre société ainsi que la cohérence d'ensemble et le caractère pertinent des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.



■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Yvon Salaün

ORANGE BUSINESS SERVICES SA
COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

2020

BILAN AU 31/12/2020

A. Bilan actif

Rubrique (en K€)	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	52 030	48 461	3 569	5 998
Concessions, brevets et droits similaires	58 318	48 673	9 645	7 887
Fonds commercial	233 991	35 069	198 923	204 620
Autres immobilisations incorporelles	7 439	7 321	118	11 641
Immobilisation incorporelles en cours	17 541		17 541	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	18 622	13 891	4 732	6 173
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	110 171	91 833	18 338	20 770
Immobilisations en cours	3 743		3 743	989
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	987 413	2 969	984 444	984 729
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 396		1 396	2 592
ACTIF IMMOBILISE	1 490 666	248 217	1 242 448	1 245 399
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	85		85	408
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	25 421	12 256	13 165	12 826
Avances, acomptes versés sur commandes	1 652		1 652	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	436 164	12 782	423 382	325 111
Autres créances	98 278	88	98 189	62 733
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	4 343		4 343	5 663
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	21 339		21 339	23 331
ACTIF CIRCULANT	587 282	25 126	562 156	431 425
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	298		298	86
TOTAL GENERAL	2 078 246	273 343	1 804 903	1 676 909

B. Bilan passif

Rubriques (en K€)	Exercice 2020	Exercice 2019
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 063 593	1 063 593
Primes d'émission, de fusion, d'apport	93 346	93 346
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	566	566
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	-5 950	7 910
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-67 261	-13 859
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		194
CAPITAUX PROPRES	1 084 295	1 151 749
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	14 394	16 021
Provisions pour charges	24 552	22 735
PROVISIONS	38 946	38 756
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles	37	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	180 070	80 041
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 449	4 964
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 029	199 832
Dettes fiscales et sociales	146 455	120 596
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 341	905
Autres dettes	15 938	31 532
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	59 878	48 307
DETTES	681 198	486 176
Ecart de conversion passif	465	227
TOTAL GENERAL	1 804 903	1 676 909

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2020

Rubriques (en K€)	Exercice 2020			Exercice 2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	199 273	2 938	202 211	159 131
Production vendue de biens				
Production vendue de services	611 316	11 453	622 791	589 359
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	825 002	14 413	825 002	748 490
Production stockée			-322	-80
Production immobilisée			15 225	13 778
Subventions d'exploitation			10	
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			15 101	11 446
Autres produits			2 946	3 204
PRODUITS D'EXPLOITATION			857 962	776 838
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			145 472	122 836
Variation de stock (marchandises)			-7 711	
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2	138
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-351	58
Autres achats et charges externes			364 510	323 836
Impôts, taxes et versements assimilés			11 856	14 098
Salaires et traitements			212 503	205 562
Charges sociales			104 856	104 194
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			24 160	23 347
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			0	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			22 051	1 568
Dotations aux provisions			8 170	13 834
Autres charges			25 607	4 032
CHARGES D'EXPLOITATION			911 127	813 503
RESULTAT D'EXPLOITATION			-53 165	-36 665
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée			219	193
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			706	32 640
Produits financiers de participations			412	30 740
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			49	78
Reprises sur provisions et transferts de charges			161	1 606
Différences positives de change			84	216
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			4 747	2 299
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 345	291
Intérêts et charges assimilées			2 266	1 651
Différences négatives de change			136	357
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-3 822	30 341
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-56 987	-6 131
PRODUITS EXCEPTIONNELS			37 910	2 235
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			3 047	45
Produits exceptionnels sur opérations en capital			33 063	57
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 800	2 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES			51 955	12 103
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			7 797	9 785
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			42 743	1 423
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			1 415	895
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-14 045	-9 869
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				13
Impôts sur les bénéfices			-3 771	-2 153
TOTAL DES PRODUITS			896 797	811 906
TOTAL DES CHARGES			964 058	825 766
BENEFICE OU PERTE			-67 261	-13 859

ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE..6	
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE	6
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	6
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	9
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
3.1. IMMOBILISATIONS	10
3.1.1. Immobilisations incorporelles	10
3.1.2. Immobilisations corporelles ...	11
3.1.3. Immobilisations financières ...	11
3.2. EVALUATION DES STOCKS	11
3.3. CREANCES ET DETTES	12
3.4. OPERATIONS EN DEVISE	12
3.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
3.6. DISPONIBILITES ET CONCOURS BANCAIRES COURANTS	12
3.7. PROVISIONS REGLEMENTEES	12
3.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	13
3.9. RECONNAISSANCE DU REVENU	13
3.9.1. Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation....	13
3.9.2. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait.....	13
3.9.3. Les contrats de maintenance	13
3.9.4. Les activités de négoce.....	13
3.9.5. Les activités intégrées.....	14
3.9.6. Comptabilisation et présentation au bilan	14
3.10. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX	14
3.10.1. Changement de méthode d'évaluation.....	14
3.10.2. Changements de méthode de présentation	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	15
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice.....	15
4.1.2. Tableau des amortissements	16
4.2. ACQUISITIONS ET CESSIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16
4.3. PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS.....	17
4.4. PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	17
4.5. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	17
4.5.1. Etat des stocks.....	17
4.5.2. Provisions pour dépréciation des stocks	18
4.6. COMPTES DE CREANCES ET DETTES	18
4.6.1. Etat des échéances des créances	18
4.6.2. Provisions pour dépréciation des créances	19
4.6.3. Etats des échéances des dettes	19
4.6.4. Créances et dettes sur les entreprises liées	19
4.7. CAPITAUX PROPRES	20
4.8. ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20
4.9. CHARGES A PAYER	21
4.10. PRODUITS A RECEVOIR.....	21
4.11. COMPTES DE REGULARISATION.....	21
4.11.1. Charges constatées d'avance	21
4.11.2. Produits constatés d'avance..	21
4.11.3. Ecarts de conversion.....	22
5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	23
5.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23
5.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23
5.3. FRAIS DE PERSONNEL	23
5.4. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ...	23
5.5. REMUNERATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	23
5.6. RESULTAT FINANCIER	24
5.7. RESULTAT EXCEPTIONNEL	24
5.8. IMPOT SUR LES BENEFICES	25
5.8.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices lié à l'activité.....	26
5.8.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôts	27
5.9. CHARGES ET PRODUITS SUR LES ENTREPRISES LIEES	27
6. INFORMATIONS DIVERSES.....	28
6.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	28
6.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	28
6.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS...28	
6.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION.....	28
6.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS.....	29
6.5.1. Engagements donnés	29
6.5.2. Engagements reçus	29
6.5.3. Engagements de loyers.....	29
6.5.4. Engagements de crédit-bail...29	
6.6. PARTICIPATION DES SALARIES ET INTERESSEMENT	30

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

ORANGE BUSINESS SERVICES SA (« la Société ») a pour objet, directement ou indirectement, en France et à l'Etranger :

- Tous conseils, études et assistance de prestations diverses, notamment en matière de relations publiques et de marketing, gestion, administration, analyse et contrôle financier, toutes interventions en matière de formation de personnel par stage ou autrement, tant au profit de sociétés ayant le même objet ou un objet similaire, que dans des sociétés dans lesquelles elle détient une participation.
- Toutes fournitures et prestations dans le domaine informatique.
- L'acquisition, la souscription et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières négociables émises par des sociétés par actions et de droits sociaux ou de parts d'intérêt de sociétés d'autres formes, françaises ou étrangères, en particulier la prise de participations industrielles et commerciales, principalement dans les domaines de l'informatique et les procédés industriels.
- L'achat, l'échange, la location, la gestion, la construction et l'aménagement de tous immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet.
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 soit une durée de 12 mois.

Epidémie de Covid-19

L'épidémie de Covid-19 qui a touché la France et le monde au cours de l'année 2020 a conduit le groupe Orange à mettre rapidement en œuvre des actions afin de protéger ses salariés, fournisseurs, sous-traitants et clients et au-delà l'ensemble de ses parties prenantes.

Cette pandémie a eu des impacts forts sur les résultats de la Société principalement au deuxième et au troisième trimestre et ce en raison principalement de la réduction des taux d'activité de nos activités d'ingénierie informatique. L'ensemble de nos activités commerciales a été fortement ralenti.

Cet évènement a contraint la Société à reconsidérer son organisation autour du recouvrement client et à faire évoluer l'approche des dépréciations des créances clients.

Cette année ayant engendré des difficultés organisationnelles, la Société a également dû comptabiliser une dépréciation de stocks, permettant de ramener sa valeur nette à sa valeur vénale.

Réorganisations juridiques

A des fins de simplifications juridiques dans chaque zone géographique ainsi que dans le cadre de la poursuite de la réorganisation de ses activités, la Société a procédé aux opérations juridiques suivantes en 2020 :

- Activités Digital & Data

Rachat des intérêts minoritaires de Business & Décision : Le 12 mars 2020, le groupe Orange via Orange Business Services SA a déposé une offre publique de retrait de la cote de Business & Décision, sur une durée de 10 jours de négociation et à un prix de 7.93 € par titre.

Le retrait obligatoire de la cote de Business & Décision a été mis en œuvre le 13 juillet 2020.

Répartition du capital et des droits de vote de la Société à la date de l'opération à et l'issue

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Orange Business Services	7 379 807	93,62%	7 379 807	93,42%
Public	503 168	6,38%	519 942	6,58%
Total à l'issue de l'opération	7 882 975	100,00%	7 899 749	100,00%

Le coût d'acquisition des actions minoritaires s'est élevé à 3 990 k€ pour la Société.

- Activités du Cloud

Au sein de la Société :

Dans la continuité de la fusion juridique du 1^{er} janvier 2019 et dans un objectif de rationalisation des offres, les activités d'Orange Cloud for Business et de Neocles ont été regroupées au sein d'une même unité d'affaires.

Aux Pays-Bas :

Le 30 septembre 2020, la Société a apporté ses titres Login Consultants NL à Basefarm AS (holding Norvégienne) pour une valeur de 7 202 K€ (Valeur d'origine de 9 457 K€ soit une moins-value de 2 254 K€) en contrepartie d'une augmentation de capital de Basefarm AS. Cette opération aboutira le 1^{er} janvier 2021 à la fusion de Login Consultants NL et Basefarm BV (fusion entre sœurs localisées aux Pays-Bas).

L'entité Basefarm BV a changé de dénomination sociale pour devenir Orange Cloud for Business NL.

- Activités de la Santé

Le 1^{er} octobre 2020,

- Fusion inversée entre Enovacom Développement (holding) et Enovacom SAS (entité opérationnelle détenue à 100% par Enovacom Développement). L'effet comptable est rétroactif au 1^{er} janvier 2020. La Société s'est vu attribuer en échange d'actions de la société absorbée (Enovacom Développement), des actions de la société absorbante (Enovacom SAS) sur la base de la parité d'échange calculée. La société absorbante a procédé à une augmentation de capital par création de nouvelles actions attribuées à Orange Business Services SA.

- Cession par la Société du fonds de commerce de e-santé (Orange Healthcare) à Enovacom SAS, filiale à 100% pour une valeur de 330 K€. Cette opération a nécessité la sortie du mali technique d'Orange Healthcare d'une valeur de 6 866 K€ reconnu en résultat exceptionnel.
- **Activité de la Cyber sécurité** en Europe :

Le conseil d'administration de la Société tenue le 7 juillet 2020 a acté les principes de simplification juridique du périmètre de la Cyber sécurité.

Le 30 septembre 2020, la Société a cédé 100% des titres OCD Belgium à Securelink NV pour un montant de 32 133 K€ en vue de la fusion simplifiée des entités Orange Cyberdéfense Belgium SA (société absorbée) avec Securelink NV. LA Société a souscrit à l'augmentation de capital pour le même montant dans sa filiale Securelink Bidco BV, sa filiale néerlandaise détenue à 100% par Orange Business Services SA. et détenant 100% de Seculink NV.

- **Autres activités à l'international**

En Belgique, le 21 décembre 2020, le conseil d'administration d'OAB Belgium, entité détenue à hauteur de 99.99% (61499 titres / 61500 actions) par OBS SA, a proposé la dissolution et la liquidation de la société en raison des motifs ci-dessous

- La société ne poursuit plus d'activités et
- La société n'exercera plus d'activités dans le futur.

Le 31 décembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire représentée par Orange Business Services SA et Orange Business participation détenant 1 titre après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes établi sur la base d'une situation comptable arrêtée à fin novembre 2020 a entériné la dissolution et la liquidation de la société.

Impacts chez OBS SA :

(K€)	Actif	Passif
Trésorerie en c/tie de la situation nette comptable	1 894	
Créances diverses (compte de banque OABB en instance de clôture)	405	
Résultat- Boni de liquidation		2 299
	2 299	2 299

Le boni de liquidation a été comptabilisé en résultat exceptionnel dans les comptes de la Société.

En Asie, dans le cadre de la réorganisation des activités d'OBS en Asie du Sud Est, la société OAB Singapore, détenue à 100% par la Société est destinée à être cédée puis fusionnée dans OBS Singapore à la fin du 1^{er} semestre 2021. Son activité est réduite, ses perspectives de cash-flow futurs sont négatives.

Dans l'optique de cette opération à venir, une note de valorisation de la société a été réalisée par le département fusion et acquisition du Groupe. Cette valorisation nécessite de déprécier à 100% la valeur des titres.

La dépréciation comptabilisée dans les comptes de la Société au 31 décembre 2020 s'établit à 1 879 K€.

Financement

Le 31 janvier 2019, la Société a souscrit une ligne de crédit de 235 m€ auprès d'Orange SA à échéance 31 janvier 2022. A fin 2019, le montant tiré sur cette ligne s'élevait à 80 m€.

Durant l'exercice 2020, compte tenu de l'ensemble des tensions liées au recouvrement des créances clients, ainsi qu'à sa performance opérationnelle, la Société a procédé à trois tirages de cette ligne de crédit pour un total de 100 m€.

- 20 m€ le 15 mars 2020
- 30 m€ le 15 avril 2020
- 50 m€ le 15 juin 2020

La ligne de crédit utilisée en cumulée à fin décembre 2020 s'établit à 180 m€, son solde restant disponible est de 55 m€.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

- Contrôle URSSAF : le 20 janvier 2021 la Société a reçu un avis de contrôle de l'URSSAF de Grenoble portant sur l'application des législations de sécurité sociale, de l'assurance chômage et de la garantie des salaires AGS à compter du 1^{er} janvier 2018.
- Contrôle de la DGCCRF : le 5 mars 2021, la Société a reçu un avis de contrôle de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, en application d'un programme d'enquêtes relatif aux respects des règles encadrant les délais de paiement interentreprises réglementés par le livre IV du titre IV du code de commerce. Le contrôle porte sur l'année 2020.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2016-07 du 14 novembre 2016 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Celles-ci correspondent à :

- Production immobilisée :

ORANGE BUSINESS SERVICES SA développe pour ses besoins internes des applications informatiques liées au développement de ses produits ou des réseaux, nécessaires pour satisfaire la demande de ses clients.

- Frais de développement :

Les frais de développement sont inscrits à l'actif dès lors que les conditions définies par le règlement CRC n°2004-06 sont respectées.

Le cas échéant le montant inscrit à l'actif est évalué à partir des coûts directs et indirects de production.

- Logiciels

- Fonds commercial :

Des fonds de commerce sont comptabilisés et font l'objet de test de dépréciation selon la méthode des discounted cash flow.

- Malis techniques de fusion :

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables, les malis techniques de fusions ont fait l'objet au 1er janvier 2016 d'une affectation comptable aux actifs sous-jacents. Lorsque ces malis techniques de fusion n'étaient pas affectables de façon fiable aux actifs corporels (2187), financiers (278) ou circulants (478) ; ils ont été affectés à l'actif incorporel « fonds de commerce (208).

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie économique suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée d'amortissement (nb années)
Production immobilisée	1 à 5 ans
Frais de développement	1 à 5 ans
Logiciel	1 à 5 ans
Fonds de commerce	Non amorti

Les fonds commerciaux non amortis font l'objet d'un test de dépréciation systématique à chaque clôture pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n° 2013/34/UE du 26 juin 2013.

Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix de revient d'origine.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire en fonction des durées de vie économique suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'amortissement (nb années)
Constructions	5 à 15 ans
Installations techniques, mat. outillage	5 à 15 ans
Install. générales agencts, aménagts	5 à 15 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
Mobilier	2 à 10 ans

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Si nécessaire, une dépréciation complémentaire est comptabilisée pour ramener la valeur de ces actifs à la valeur d'utilité ou à la valeur de marché.

3.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix de revient d'origine. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation correspond à la valeur d'utilité pour la Société. Cette valeur d'utilité est appréciée par référence aux perspectives de rentabilité de la filiale à court et moyen terme.

Un test de dépréciation est effectué annuellement dès lors qu'il existe des indications objectives de pertes de valeurs, comme par exemple des difficultés financières importantes de l'entité ou une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs (test de de type « Discounted Cash Flows »).

En l'absence de prévisions fiables, ou lorsque les résultats économiques sont déficitaires, la valeur d'utilité est également appréciée par référence aux capitaux propres.

La dépréciation peut être reprise si la valeur recouvrable excède à nouveau la valeur comptable.

3.2. Evaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti. Leur valeur comprend :

- Le prix d'achat des biens,
- Les frais annexes d'acquisition (douane, export),
- Coût de la transformation (coût de production et mise en conditionnement).

A la clôture, les stocks sont évalués à leur valeur actuelle. Si celle-ci est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée. La dépréciation à constater éventuellement à la clôture de l'exercice tient compte du prix du marché, des perspectives de vente mais aussi du risque lié à l'obsolescence.

3.3. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxe et la valeur de recouvrement estimée.

Dans le cadre des difficultés liées à Covid 19, nos créances ont été plus complexes à recouvrer. Nous avons pris des mesures de dépréciation complémentaires suivantes et dépendant de l'antériorité de la date d'échéance :

6 mois < Echéance dont antériorité < 12 mois : dépréciation 50 % du montant hors TVA
12 mois < Echéance dont antériorité : dépréciation 100 % du montant hors TVA.

3.4. Opérations en devise

Les opérations en devises sont comptabilisées à leur contre-valeur en euros à la date de l'opération.

À la clôture, les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture ou, le cas échéant, sur la base du cours de couverture. Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés en écarts de conversion actifs ou passifs suivant qu'il s'agit de pertes latentes ou de gains latents. Les écarts de conversion actifs (pertes latentes) font l'objet d'une provision pour risque d'égale montant.

3.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur valeur d'apport ou à leur prix d'acquisition, et donnent lieu, le cas échéant, à des dépréciations pour les ramener à leur valeur probable de vente.

3.6. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles.

Le compte courant de ORANGE BUSINESS SERVICES SA, ouvert dans les livres d'Orange SA, a fait l'objet d'une convention de gestion de trésorerie. Il est porteur d'intérêts, au taux du marché.

3.7. Provisions règlementées

Les provisions règlementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

3.8. Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la Société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation en provision.

- Les provisions sur contrats correspondent aux pertes prévisionnelles sur les opérations partiellement exécutées à la clôture, sous déduction des pertes partielles déjà comptabilisées du fait de l'application de la méthode à l'avancement.
- La Société a choisi de comptabiliser ses engagements de retraite.
Le montant provisionné est calculé en fonction de l'ancienneté et du salaire des salariés à l'âge de la retraite. Cette provision résulte d'un calcul actuariel qui tient compte de plusieurs paramètres, notamment l'ancienneté, l'espérance de vie, le turnover et les hypothèses économiques suivantes :
 - Age de départ à la retraite : 63 ans.
 - Taux d'actualisation : 0.7%
 - Augmentation salariale moyenne annuelle : 2%

3.9. Reconnaissance du revenu

3.9.1. Prestations d'assistance technique, de conseil et de formation

Elles sont comptabilisées en chiffre d'affaires quand le service est rendu et sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. La production fait l'objet d'un examen à chaque arrêté de comptes.

3.9.2. Prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Le chiffre d'affaires et la marge (Chiffre d'affaires moins les coûts de réalisation) sur l'ensemble des contrats au forfait s'échelonnant sur plusieurs exercices, sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux ; L'estimation de l'avancement est faite sur le temps passé, comparé au temps total prévu sur le contrat. Le temps total prévu sur le contrat inclut la réalisation complète ainsi que les temps consacrés à la garantie le cas échéant, il fait l'objet d'une ré-estimation mensuelle.

Par ailleurs, lorsque les coûts de réalisation prévisionnels d'un contrat sont supérieurs au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison peut être constatée (Cf. paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

3.9.3. Les contrats de maintenance

Le chiffre d'affaires est constaté au prorata temporis, c'est-à-dire qu'il est étalé sur la durée du contrat de la maintenance.

3.9.4. Les activités de négoce

Les ventes de matériels et de licences logicielles sont comptabilisées à leurs livraisons chez le client. Celles-ci devant être considérées comme accomplies lorsque toutes les obligations contractuelles ont été remplies, c'est-à-dire lorsque les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus

3.9.5. Les activités intégrées

Les prestations fournies dans le cadre de contrats d'intégrations comprennent :

- Du matériel et des licences logicielles ;
- Des services associés : développement logiciel, installation, paramétrage, adaptation, formation ;
- De la maintenance.

a. En règle générale, des contrats distincts de matériel, licence et maintenance d'une part, et de services associés d'autre part, sont conclus avec les clients

Dans ce cas, les différents éléments constitutifs de ces contrats sont comptabilisés conformément aux méthodes énoncées ci-dessus.

b. Dans certains cas, les services associés peuvent être considérés comme essentiels au fonctionnement du matériel ou logiciel

Cette situation peut se présenter lorsque les projets d'intégration présentent un degré de complexité significatif et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Le projet est alors considéré dans son ensemble et fait l'objet d'un suivi particulier.

c. Parfois, des contrats composés d'éléments multiples (matériel, maintenance, prestations associées...) peuvent être négociés pour un prix global

Dans ce cas, le montant du chiffre d'affaires attribuable au matériel est obtenu par différence entre le montant total du contrat et la juste valeur des autres éléments qui le composent : maintenance, prestations associées. Cette valorisation des autres éléments est effectuée par référence au prix facturé aux clients, lorsque l'élément est vendu séparément (grille tarifaire) ou sur la base d'un prix de vente déterminé par la Direction, sur la base de ses meilleures estimations. Le montant du matériel, montant résiduel, est comptabilisé à la livraison.

3.9.6. Comptabilisation et présentation au bilan

Lorsque le chiffre d'affaires comptabilisé est supérieur aux factures émises sur un même contrat, le solde présenté TVA comprise ou hors TVA (si exportation) figure au bilan à la rubrique « Factures à établir » du poste « Clients et autres débiteurs » ;

Lorsque le chiffre d'affaires comptabilisé est inférieur aux factures émises sur un même contrat, le solde est porté hors TVA au passif du bilan à la rubrique « Produits constatés d'avance » du poste « Autres dettes ».

3.10. Dérogations aux principes généraux

3.10.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.10.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	51 162	1 139		-271	52 030
Fonds de commerce et Malis techniques après affectation	240 853			-6 866	233 987
Autres postes d'immobilisation incorporelles (2)	70 791	16 822	-2 974	-1 335	83 304
Total 1 Incorporelles	362 806	17 961	-2 974	-8 472	369 321
Terrains					
Constructions sur sol propre	6	8			14
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....	19 170	435	-997		18 608
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	97				97
Matériel de bureau et informatique, mobilier	104 769	9 859	-4434	-119	110 075
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	124 042	10 302	-5 431	-119	128 794
Immobilisations corporelles en cours (1)	989	2 754			3 743
Total 3 Encours Corporelles	989	2 754			3 743
Acomptes					
TOTAL	487 837	31 017	-8 405	-8 591	501 858

(1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la Société pour les besoins de son activité.

(2) En application du règlement n°2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables les malis techniques de fusion existant au 1 janvier 2016 ont été affectés comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Solde au 31/12/2019	Malis techniques 2020	Solde au 31/12/2020
Fonds de commerce	12 153		12 153
Malis techniques relatifs à des fusions simplifiées ou TUP antérieures au 01.01.2019	110 130		110 130
Malis techniques relatifs à la fusion simplifiée du 01.01.2019	118 574	- 6 868	111 706
Fonds de commerce et Malis techniques de fusion avant affectation	240 857		233 989
Affectation des malis techniques aux actifs suivants :			
- Fonds de commerce	193 200	- 6 868	186 332
- Autres postes d'immobilisations incorporelles-Plateforme Cloud	34 335		34 335
- Immobilisations financières – Titres de participation - Océan	0		0
- Immobilisations financières – Titres de participation – Orange Cyberdéfense	1 169		1 169
Solde des malis techniques après affectation	0		0
Fonds de commerce après affectation des malis	205 353		198 485
Malis techniques affectés aux Autres immobilisations incorporelles	34 335		34 335
Malis techniques affectés aux Autres immobilisations financières	1 169		1 169

La sortie du mali technique de 6 868 K€ est liée à la cession du fonds de commerce Orange Healthcare à notre filiale Enovacom SAS.

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2020
Frais d'établissement et de développement	45 164	3 387	90	48 461
Autres immobilisations incorporelles	52 165	3 758	191	55 732
Total 1	97 329	7 145	281	104 193
Terrains				
Constructions	13 003	1 885	997	13 890
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	97			97
Matériel de bureau informatique, mobilier	83 994	7 790	52	91 731
Emballages récupérables et divers				
Total 2	97 093	9 675	1 049	105 718
TOTAL	194 423	16 820	1 330	209 911

4.2. Acquisitions et cessions des immobilisations financières

Chiffres exprimés en K€	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2020	Provision	Valeur Nette au 31/12/2020
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	985 765	43 334	41 686	987 413	2 969	984 444
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières (1)	2 627	30	94	2 563		2 563
TOTAL	988 392	43 364	41 780	989 976	2 969	987 007

(1) Dont mali affecté 1 169K€

Poste autres participations

Acquisition & Variation de capital

- Business et décision : rachat des minoritaires :	3 990 K€
- OCD Belgium : rachat 1 titre à OBS Participations :	8 K€
- Securelink NV : souscription à l'augmentation de capital :	32 133 K€
- Basefarm : apport en nature des titres Login NL :	<u>7 202 K€</u>

Total **43 334 K€**

Cessions & Liquidation des titres à leur valeur d'origine :

- OCD Belgium, cédée à Securelink NV :	32 168 K€
- Login NL cédée à Basefarm AS :	9 457 K€
- OAB Belgium, liquidation prononcée le 31 déc 2020 :	<u>61 K€</u>

Total **41 686 K€**

4.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Provisions sur immos incorporelles	35 331			35 331
Provisions sur immos corporelles	5			5
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	1 036	1 933		2 969
Provisions autres immos financières	36		36	
TOTAL	36 408	1 933	36	38 305

Les dépréciations de l'exercice concernent :

- OAB Singapore : 1 879 K€ (entité détenue à 100 %)
- CNTP Docapost : 53 K€ (entité détenue à 34%, calculée sur la base des capitaux propres de clôture).

4.4. Provision pour amortissements dérogatoires

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Amortissements dérogatoires	194		194	
TOTAL	194	0	194	0

4.5. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours**4.5.1. Etat des stocks et en-cours**

Chiffres exprimés en K€	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2020
Matières premières	85		85
Marchandises	25 421	-12 256	13 165
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
Acomptes versés sur commandes			
TOTAL	25 506	-12 256	13 250

4.5.2.Provisions pour dépréciation des stocks

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Matières premières	120		120	0
Produits finis				
Marchandises	4 413	10 963	3 120	12 256
TOTAL	4 533	10 963	3 240	12 256

4.6. Comptes de créances et dettes

4.6.1.Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la Société s'élèvent à 557 177 K€ en valeur brute au 31 décembre 2020. Elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	1 396	0	1 396
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 396		1 396
ACTIF CIRCULANT :	555 781	538 495	17 466
Clients	433 913	433 913	
Clients douteux	2 250	2 250	
Personnel et comptes rattachés	77	77	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	64 782	64 782	
Groupe et associés (*)	9 962	9 962	
Débiteurs divers	23 455	10 041	13 414
Charges constatées d'avance	21 339	17 466	3 873
TOTAL	557 177	538 495	18 682
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

(*) Compte courant Orange SA (cash pooling)

4.6.2.Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Au 31/12/2020
Poste : Clients douteux prov individuelle	1764	343	26	2 081
Poste : client douteux prov statistique		10 700		10 700
Poste : Autres créances	569		481	88
TOTAL	2 333	11 043	507	12 869

4.6.3.Etats des échéances des dettes

DETTES (en K€)	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	37	37		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	180 070	70	180 000	
Acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs et comptes rattachés	269 029	269 029		
Personnel et comptes rattachés	40 837	40 837		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 999	32 999		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	68 843	68 843		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	3 775	3 775		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 341	3 341		
Groupe et associés				
Autres dettes	15 938	15 938		
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	59 878	52 169	7 709	
TOTAL	674 748	487 039	187 709	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(*) Convention de crédit orange SA 235 m€ (01.01.2019)

4.6.4.Créances et dettes sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en K€	Actif Au 31/12/2020	Passif Au 31/12/2020
Clients et comptes rattachés	197 822	2 065
Provision Clients douteux		
Fournisseurs et comptes rattachés	108	111 214
Autres créances d'exploitation		
Autres dettes d'exploitation	7 502	6 894
Comptes courants intégration fiscale		
Comptes courants	7 857	
Comptes de régularisation		
Total Groupe et Associés	213 289	120 173

4.7. Capitaux propres

Le capital social se compose de 574 915 032 actions de valeur nominale 1.85 €.

Affectation des résultats de l'exercice :

Les comptes de l'exercice 2019 ont fait apparaître un résultat de -13 859 K€. Selon la décision de l'AGO du 11 mai 2020 statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- Report à nouveau débiteur : - 13 859 K€

Variations des capitaux propres (en K€)	Au 31/12/2019	Variation	Affectation du résultat	Résultat 2020	Au 31/12/2020
Capital	1 063 593				1 063 593
Prime d'émission, de fusion, d'apport	93 346				93 346
Réserves réglementées					
Réserves légales	566				566
Autres réserves					
Report à nouveau	7 910		-13 859		-5 950
Résultat de l'exercice	-13 859		13 859	-67 261	-67 261
Distribution de dividendes					
Provisions réglementées	194	-194			0
TOTAL	1 151 749	-194	0	-67 261	1 084 294

4.8. Etat des provisions pour risques et charges

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2019	Variation de méthode	Dotations	Reprises (Prov. Utilisées)	Reprises (Prov. Non utilisées)	Au 31/12/2020
Provisions pour litige	4 537		961			5 498
Provisions pour garantie Clients	726		2 041	362		2 403
Provisions pour perte de marchés à terme						
Provisions pour amendes pénalité						
Provisions pour pertes de change	86		298	86		298
Total provision pour risques	5 349	0	3 300	448	0	8 199
Provisions pour pensions et obligations similaires	22 132		1 739	1 462		22 409
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretiens						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	11 275		4 998	7 936		8 337
Total provision pour charges	33 771	0	6 737	9 398	0	30 746
TOTAL	38 756	0	10 035	9 846	0	38 945

L'accord Temps Partiel Sénior signé en 2009 a été complété par un nouvel accord signé le 31 décembre 2012, qui prévoit un dispositif d'une durée minimum de 18 mois et maximum de 5 ans, s'adressant aux fonctionnaires et contractuels éligibles à une retraite dans les 3 ou 5 ans et ayant une ancienneté minimum de 15 ans dans le Groupe.

Le 23 décembre 2015, un nouvel accord intergénérationnel a été signé prorogeant l'accord de 2012 d'un an et rend ainsi accessible ce dispositif aux salariés qui partiront à la retraite en 2019, 2020 ou 2021. Cette provision est retraitée dans le résultat fiscal.

4.9. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques (en K€)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 004	161 174
Dettes fiscales et sociales	3 775	3 526
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 888	434
Autres dettes	6 322	4 070
DETTES	212 989	169 204

4.10. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Rabais, remises, Ristournes à obtenir	146	587
Produits à recevoir	61 760	48 307
Clients – Factures à établir	173 255	81 518
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
TOTAL	235 161	130 403

4.11. Comptes de régularisation

4.11.1.Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 21 339 €.

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Charges d'exploitation	21 339	23 331
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	21 339	23 331

4.11.2.Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Produits d'exploitation	59 878	48 307
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	59 878	48 307

4.11.3. Ecart de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	En K€		En K€
Diminution des créances	271	Diminution des dettes	366
Augmentation des dettes	27	Augmentation des créances	99
TOTAL	298	TOTAL	465

5. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	199 273	2 938	202 211	159 126
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	611 316	11 453	622 791	589 310
Chiffre d'affaires	810 589	14 413	825 002	748 436
%	98 %	2 %	100,00 %	

5.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en K€	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Production stockée	-322	-80
Production immobilisée	15 225	13 778
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	10	
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	15 101	14 651
TOTAL	30 014	28 349

5.3. Frais de personnel

Au 31 décembre 2020, les charges de personnel s'élèvent à 317 359 K€.

5.4. Frais de recherche et développement

- Inscription à l'actif et mises en service :

Des frais de développement de logiciels autonomes engagés sur l'exercice ont été inscrits à l'actif à hauteur de 5 118 K€.

Des frais de développement de logiciels autonomes ont été mis en service sur l'exercice 2020 à hauteur de 1 140 K€. Les logiciels autonomes toujours en cours au 31 décembre 2020 s'élèvent à 7 140 K€.

- Dépenses de recherche et de développement :

Comme en 2019, un programme de valorisation de crédit d'impôt recherche a été mis en œuvre. Le CIR valorisé sur 2020 s'élève à 3 614 K€ contre 2 134 K€ en 2019, soit une augmentation de 69.4%.

5.5. Rémunération des Commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 288 K€ pour la certification des comptes sociaux au titre de 2020.

5.6. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -4 041 K€ et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (en K€)	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
PRODUITS FINANCIERS	706	32 641
Produits financiers de participations	412	30 740
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	49	79
Reprises sur provisions et transferts de charges	161	1605
Différences positives de change	84	216
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	4 747	2 299
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 345	291
Intérêts et charges assimilées	2 266	1 651
Différences négatives de change	136	357
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-4 041	30 341

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en K€	Montant
- Dividendes Groupe	412
- Dividendes Hors Groupe	
TOTAL	412

Sociétés concernées	Dividendes reçus
Telefact	412

5.7. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -14 045 K€ s'analyse de la façon suivante :

Rubriques (enK€)	Exercice 2020	Exercice 2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	37 910	2 235
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 047	45
Produits exceptionnels sur opérations en capital	33 063	57
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 800	2 133
CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 955	12 104
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 797	9 786
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	42 743	1 423
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 415	895
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 045	- 9 868

Les principales opérations exceptionnelles effectuées sur l'exercice 2020 se décomposent :

Opérations de gestion

Produits : 3 047 K€

- Boni de liquidation de la filiale OAB Belgium : 2 299 K€
- Autres opérations de gestion (régularisations diverses) : 748 K€

Charges : 7 797 K€

- Créances de Co-traitance OCWs avec Orange SA constatées en pertes à hauteur de 4 233 K€.
- Amende DGCCRF contrôle OCWs portant sur la période 01/06/2016 - 31/05/2017 : 220 K€
- Pénalité marché : 1 185 K€
- Honoraires d'acquisition B&D, Securelink, Securedata : 850 K€
- Autres opérations de gestion (régularisations diverses) : 1 309 K€

Opérations en capital

Produits : 33 063 K€

- Cession OCD Belgium à Securelink NV pour 32 133 K€
- Cession du fonds de commerce et autres actifs immobilisés e-santé à Enovacom : 330 K€
- Cession projet R&D lot « Smart Tracking » à Orange SA : 600 K€

Charges : 42 743 K€

- (-) valeur de cession des titres Login NL apportés en nature à Basefarm AS : 2 254 K€
- Sortie à la valeur nette comptable des éléments suivants :
- Titres OAB Belgium liquidée : 61K€
- Titres OCD Belgium cédée à Securelink NV : 32 168 K€
- Autres actifs immobilisés e-santé à Enovacom : 201 K€
- Mali technique e-santé suite à cession fonds de commerce : 6 866 K€
- R&D IoT « Smart Tracking » cédé à Orange SA : 1 192 K€

Reprises sur provision, dotations aux provisions

Reprises sur provisions et transferts de charges :

- Reprise provision règlementée : 194 K€
- Reprises provisions temps partiel sénior : 1 171 K€
- Reprise autres provisions : 435 K€

Dotation 1 415 K€

- Dont 1 314 K€ au titre de risque sur un marché.

5.8. Impôt sur les bénéfices

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la Société est intégrée fiscalement dans le groupe Orange SA. Les sociétés intégrées déterminent leur charge d'impôt selon les règles de droit commun, calculée sur leurs résultats propres en tenant compte des déficits nés avant et depuis leur entrée dans le groupe fiscal Orange SA. L'économie d'impôt éventuellement réalisée par le groupe est liée à la prise en compte du déficit subi par la filiale. Cette économie d'impôt est conservée par Orange SA :

- Soit temporairement dans l'hypothèse où la filiale après avoir été déficitaire redevient bénéficiaire, auquel cas Orange SA rétrocède à sa filiale l'économie d'impôt antérieurement réalisée,
- Soit définitivement dans l'hypothèse où la filiale reste structurellement déficitaire.

5.8.1.Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Ventilation de l'impôt sur les sociétés exprimés en K€	Résultat avant impôt	Impôt sociétés	Résultat net
Résultat courant	-56 987		-56 987
Résultat exceptionnel	-14 045		-14 045
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			0
Crédit d'impôt		3 771	3 771
TOTAL	-71 032	3 771	-67 261

Crédit d'impôts :

- Crédit d'impôt recherche 2020 :3 614 K€
- Crédit d'impôt mécénat 2020: 212 K€

5.8.2. Accroissement et allègements de la dette future d'impôts

Les montants ci-dessous s'entendent comme si la Société était imposée séparément, c'est-à-dire en l'absence d'intégration fiscale. Le taux d'imposition utilisé est de 28 %.

Nature des différences temporaires (en K€)	Assiette à la clôture de l'exercice	Impôt à la clôture de l'exercice (1)
(+) Provisions réglementées :		
(+) Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés :		
Gains de change latents (ECP)	-465	-130
(+) Charges non déductibles temporairement :		
Ecart de conversion passif	119	33
Provision pour pertes à terminaison	2 282	639
Provision pour indemnité de départ à la retraite	1 649	462
Provision pour Temps Partiel Sénior	89	25
Participation		
Contribution sociale de solidarité	1 292	362
Provision dépréciation des stocks	3 288	921
Provision dépréciation des créances Clients	11 078	3 102
Autres provisions pour risques	4 689	1 313
Honoraires d'acquisition	2 454	688
Participation à l'effort construction	912	255
QP Résultat de la SCI		
(+) Déficit fiscal :		
TOTAL	27 387	7 688

(1) Montant négatif = dette future d'impôt / montant positif = créance future d'impôt

5.9. Charges et produits sur les entreprises liées

Chiffres exprimés en K€	Charges Au 31/12/2020	Produits Au 31/12/2020
Chiffre d'affaires		343 653
Sous-traitance	26 529	
Loyers	13 719	
Personnel	2 212	
Autres charges/Produits d'exploitation	47 036	215
Charges/Produits financiers	13 982	963
Charges/Produits exceptionnels	32 111	33 115
IS/CI intégration fiscale	17	
Total Groupe et Associés	135 606	377 945

6. INFORMATIONS DIVERSES

6.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2020, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2020	Effectif
Cadres	3 552
Agents de maîtrise, techniciens et employés	317
Apprentis	108
TOTAL	3 977

6.2. Identité de la société mère consolidante

ORANGE BUSINESS SERVICES SA est une filiale de Orange SA. Orange SA consolide Orange Business Services SA et ses filiales par intégration globale.

6.3. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat (K€)	Résultat Net (K€)
CNTP Docaport BPO	101 770	34,00%	1 266	-159
Log In Consultants Germany *	1	100,00%	2 575	295
Orange Applications For Business Singapore *	1 875 591	100,00%	127	205
SCI Groupe Silicomp	120	99,17%	880	212
Basefarm AS	2 872 807	100,00%	55 001	3 643
Orange Cyberdefense	3 050 528	100,00%	69 204	1 826
E-BTP	10 000	5,00%	NS	NS
SDH Holdco Limited *	113 134	100,00%	-12 433	-9 269
SL Bildco B.V *	2 053	100,00%	373 068	-36 180
Business & Decision sa *	7 882 975	100,00%	32 494	6 953
Telefact	1 316 783	69,53%	4 555	972
Enovacom	1 250	100,00%	5 178	931

(*) Comptes établis en normes IFRS

6.4. Rémunération des organes d'administration

Non applicable.

6.5. Engagements financiers

6.5.1. Engagements donnés

Engagements donnés	2020	2019
Achat de devise à terme	23 000	13 891
Garantie d'actif et de passif dans le cadre des cessions	7 540	8 900
Cautions bancaires sur lignes de crédit court terme		
Cautions bancaires en garantie d'emprunts	2 222	1 330
	32 762	24 121

6.5.2. Engagements reçus

Engagements reçus	2020	2019
Garantie d'actif et de passif dans le cadre des d'acquisitions	313 841	318 191
Commandes clients reçues	15 424	6 684
Gage de créance de carry back		
Garanties de bonnes fins sur contrats		
Nantissement de titres en garantie d'emprunts		
	329 265	324 875

6.5.3. Engagements de loyers et d'achats

Engagements donnés	2020	2019
Engagements de loyers : Véhicules	445	2 754
Engagements de loyers : Matériels Informatiques et autres	359	1 088
Engagements de loyers : Immobiliers	19 792	24 425
Engagements d'achats	25 147	
TOTAL	45 743	28 267

6.5.4. Engagements de crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
Cumul exercices antérieurs	750				
Exercice en cours					
Cumul au 31/12/2020	750				
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs	732				
Exercice en cours	4				
Cumul au 31/12/2020	736				
VALEURS NETTES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
Cumul au 31/12/2020	14				

Engagements de crédit-bail	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisa tions	Total
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours		4			
Cumul au 31/12/2020					
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
A un an au plus		4			
A plus d'un an et moins de 5 ans		10			
A plus de cinq ans					
Cumul au 31/12/2020		14			

6.6. Participation des salariés et intéressement

La participation des salariés au titre de l'exercice 2020 est de 0 K€, contre 0 K€ en 2019.

L'intéressement au titre de l'exercice 2020 s'élève à 2 901 K€, contre 3 294 K€ en 2019 .



SA ORANGE BUSINESS SERVICES SA
1 Place des droits de l'homme

93200 LA PLAINE ST-DENIS

Orange Business Services

Société Anonyme au capital de 1 063 592 809,20 euros
Siège social : 1, place des Droits de l'Homme 93210 La Plaine Saint-Denis
345 039 416 R.C.S. Bobigny

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 MAI 2021

3^{ème} RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport qui se soldent par une perte de -67 260 861 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, l'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1 156 579 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 323 842 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

4^{ème} RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de -67 260 861 euros au compte report à nouveau qui après affectation se solde à un montant de -73 210 716 euros.

L'assemblée générale reconnaît qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

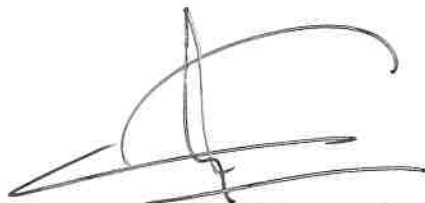
[...]

11^{ème} RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix présentes ou représentées



Copie certifiée conforme
M. Gervais PELLISSIER - Président du conseil d'administration